



# Bulletin de liaison n°15

## Octobre – Novembre – Décembre 2014

# EVI *Dendrelle*

## Editorial

La fin de l'année civile rime souvent avec l'organisation de nombreux colloques à destination des professionnels des divers secteurs. La cellule de coordination, durant ce mois de décembre, a ainsi eu l'opportunité de participer à deux journées très constructives.

La première, organisée par le Parc Naturel du Pays des Collines, abordait la thématique de la gestion durable des sols agricoles. La deuxième, organisée par nos collègues des contrats de rivière Senne et Dyle-Gette, traitait du sujet très sensible de la gestion des eaux de pluviales dans les agglomérations. Un bref compte rendu de ces deux journées vous sera exposé dans ce bulletin.

Nous partirons ensuite le long des berges du canal Blaton-Ath, où des aménagements ont été réalisés afin de favoriser la reproduction du poisson. Cette action a été concrétisée par la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre, dans le cadre de l'appel à projets lancé par le CR Dendre en 2012.

Nous vous souhaitons une excellente année 2015 !

L'équipe de la cellule de coordination du CR Dendre

Publication du

**Contrat**

**Rivière**

**Dendre**

### SOMMAIRE:

- Colloque '**La gestion durable des sols agricoles**', le 1er décembre 2014 à Ath.
- Colloque '**La gestion des eaux pluviales dans les agglomérations**', le 9 décembre 2014 à Waterloo.
- **Les journées wallonnes de l'eau**, ce sera en mars 2015!
- Quelques nouvelles de nos partenaires

# COLLOQUE: La gestion durable des sols agricoles

Le 1er décembre 2014, le Parc naturel du Pays des Collines organisait un **colloque gratuit** sur 'La gestion durable des sols agricoles' à la Haute Ecole Provinciale du Hainaut Condorcet à Ath.

Cette journée de réflexion venait clôturer une semaine d'actions dans les écoles. Elle offrait un riche programme, illustré par de nombreux acteurs du milieu agricole, des chercheurs..., tels que les asbl Greenotec, Nitrawal, CARAH, l'UCL.... Le succès était au rendez-vous par la présence massive d'acteurs locaux, d'agriculteurs, de nombreuses associations et d'étudiants.

## **Le Parc naturel du Pays de Collines**

La superficie agricole utile au sein du Parc naturel du Pays des Collines représente près de 60% du territoire (13500 ha). Les agriculteurs sont actuellement un peu moins de 500 sur ce territoire, et leur nombre est malheureusement en constante régression.

Le paysage agricole de la Wallonie Picarde se répartit principalement entre céréales (29%), prairies permanentes (23%), maïs fourrager (13%), betteraves sucrières (12%) et pommes de terre (10%). Les exploitations y sont majoritairement (70%) de type polyculture-élevage.

## **Quels étaient les objectifs du colloque?**

Dans ce contexte, le Parc naturel du pays des collines voulait avant tout **sensibiliser** les acteurs du milieu agricole (agriculteurs, horticulteurs) et offrir de véritables **pistes de réflexion** face à une réalité de terrain.

Le rôle prépondérant des agriculteurs et les nombreux obstacles auxquels ils sont confrontés justifient le fait que ceux-ci soient soutenus pour améliorer ou optimiser leurs pratiques culturales.



A l'heure actuelle, il est monnaie courante pour les agriculteurs de se retrouver face à des problèmes tels que:

- **L'érosion et l'appauvrissement du sol en matière organique et en biodiversité ;**
- **Le tassement ou le compactage du sol** notamment dû aux machines agricoles de plus en plus grandes et de plus en plus lourdes ;
- **Une diminution de la qualité structurale du sol** et de la **capacité d'infiltration de l'eau ;**

Comment dans ce contexte l'agriculteur peut-il poser le bon diagnostic sur l'état d'une culture et s'orienter vers la meilleure démarche?

Comment faire les bons choix, que ce soit pour l'utilisation raisonnée d'engrais, le choix du type de semence ou de machine agricole?

## **Le BRF ou Bois raméal fragmenté: une des pistes d'avenir pour la gestion durable des sols.**

(Damien Hubeaux, Centre des Technologies Agronomiques (CTA), Fédération Wallonie-Bruxelles)

Le BRF représente une des pistes pour la mise en place d'une gestion durable des sols. Cette technique a plusieurs avantages comme l'apport de carbone, la stimulation de la pédofaune et l'amélioration de la structure du sol ou encore l'enrichissement en humus.

Le BRF consiste à incorporer une couche de déchets organiques de type 'déchets verts' dans les horizons supérieurs d'une culture. Plus précisément, ces déchets verts sont de type:

- Broyats d'arbustes feuillus: rameaux < à 7cm de diamètre ;
- Amendement ligneux.



# COLLOQUE: La gestion durable des sols agricoles



Le CTA a mené une étude sur les utilisations agricoles du BRF (épandage direct de celui-ci sur un sol agricole pendant 2 années). L'étude a montré des résultats dans l'ensemble positifs et encourageants :

- La **prolifération d'hyphes** de champignons visibles à l'œil nu est un indicateur de bio-stimulation du sol ;
- Une **meilleure macroporosité du sol** a été observée avec une vitesse d'infiltration multipliée par 3! ;
- Une légère tendance à une diminution des maladies fongiques sur les céréales ;
- Une **meilleure rétention de l'eau** dans les couches superficielles (12 cm) du sol (+ 5% d'humidité) ;
- Sur une culture de luzerne, l'observation d'un **gain de 450kg d'azote organique par ha** sur les premiers horizons du sol (15cm) ainsi qu'un **meilleur contrôle des adventices**.

L'utilisation du BRF combiné avec de la paille offre une bonne absorption et une **alternative économique intéressante de litière pour les animaux**. Les tests ont été réalisés avec 40 kg de paille / m<sup>3</sup> de BRF soit 1,5m<sup>3</sup>/jour pour 100 m<sup>2</sup>.

L'épandage de BRF sur les zones de passages du bétail permet d'**améliorer l'hygiène des animaux**. Le BRF rend la zone moins boueuse et plus praticable. Sur ces zones, le BRF joue un rôle de stockage d'azote et peut être valorisé pour du mulching ou de l'épandage.



Idéalement, le BRF est stocké en tas, sur une surface sèche et stable. Le tas est recouvert d'une bâche perforée contre l'humidité. La période de stockage est cependant limitée: le tas de BRF chauffe au centre jusqu'à 50°, ce qui entraîne un processus de compostage. Les ma-

-tières ligneuses deviennent du compost après quelques mois et n'ont alors plus les mêmes propriétés.

Malgré les nombreux avantages qu'il apporte en agriculture, il n'est pas facile de se procurer du BRF. Considéré comme un 'déchet vert' par la législation, cette appellation ne facilite actuellement pas sa valorisation et sa distribution via le développement de nouvelles filières.



## Contact- Infos:

Centre des Technologies Agronomiques (CTA)

Fédération Wallonie – Bruxelles

[www.cta-stree.be](http://www.cta-stree.be)

Christian MARCHE, Directeur :

085 / 51 27 01 – [ctastree@yahoo.fr](mailto:ctastree@yahoo.fr)

Damien HUBEAUX, Responsable pédagogique :

[cta.pedagogie@yahoo.fr](mailto:cta.pedagogie@yahoo.fr)

## **Les bonnes pratiques en matière de travail du sol et leurs influences sur la restauration de la structure du sol.**

(Christian Roisin, CRA-W - Gembloux)

Christian Roisin nous a rappelé le rôle essentiel du bon état structural d'un sol agricole. Les impacts sont directs sur la production, le développement racinaire, l'infiltration de l'eau, etc...

Quels sont les signes d'un **sol agricole à l'état structural dégradé**?

- La perte de porosité ;
- L'augmentation de la résistance à la pénétration pour les racines (toutes les cultures ne sont pas aussi réactives) ;
- L'apparition de zones asphyxiques ;
- L'érosion.

# COLLOQUE: La gestion durable des sols agricoles

Les causes sont par exemple :

- \* La compaction du sol ;
- \* Un affinement excessif de la terre. Plus la terre est affinée, mieux le sol se compacte !

Pour pallier à ces problèmes, un **travail adapté de la terre** s'impose, comme par exemple via le mulch associé au non-labour des cultures. On vise ainsi l'amélioration des qualités biologiques du sol (développement de la microfaune et des micro-organismes, des hyphes de champignons) qui est une clé indirecte de l'amélioration de l'état structural du sol.

Pour atteindre le bon état structural du sol et des rendements satisfaisants, le déficit actuel des agriculteurs est de raisonner le travail du sol dans le cadre d'une **gestion globale de l'ensemble des pratiques culturales**. C'est une prise en compte sur plusieurs années, pas uniquement sur les cultures à venir mais en tenant aussi compte du passé d'une terre.



© CRA-W

21/3/2002

## Contact- Infos:

Centre wallon de Recherches agronomiques

Département Agriculture et Milieu naturel – Unité Fertilité des sols et Protection des eaux

Site: [www.cra.wallonie.be](http://www.cra.wallonie.be)

## GREENOTEC asbl

(Maxime Merchier, Coordinateur de l'ASBL Greenotec )

L'asbl Greenotec nous a proposé un exposé sur les **TCS (techniques de conservation des sols)** en Wallonie. Maxime Merchier a passé en revue plusieurs techniques de travail du sol (labours, travail superficiel du sol, semis direct, strip-till, etc...) et les impacts de ceux-ci sur la structure du sol.

Plusieurs méthodes de lutte contre le compactage du sol ont également été proposées. Comment notamment réduire l'impact des machines agricoles?

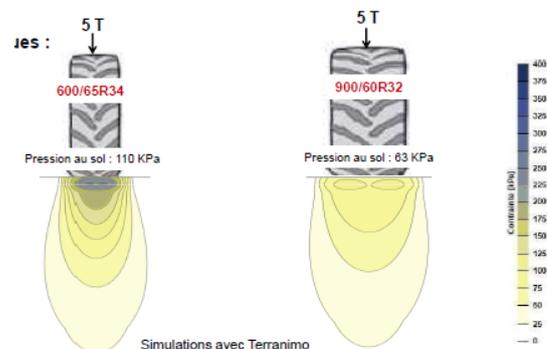
La tendance actuelle s'oriente nettement vers l'agrandissement des exploitations et la réduction du temps de travail à l'hectare. De cela s'en suivent des consé-

quences matérielles comme des chantiers de plus en plus lourds et performants et une augmentation de la puissance du matériel agricole.

En 30 ans, les machines agricoles sont passées d'environ 14 tonnes à quasiment 30 tonnes, soit environ 2 fois plus lourdes!

Dans ce contexte, une bonne prise en compte de certains facteurs est primordiale:

- **Dimensions et types de pneumatiques ;**
- Utilisation de **chenilles** (à nombre suffisant de galets) ;
- **Gonflage contrôlé des pneumatiques:** diminuer la pression permet d'augmenter la surface de contact sol-pneu ;
- **Réduction du nombre de passages et de manœuvres ;**
- **Réduction de la charge à l'essieu:** il vaut mieux préférer plusieurs passages avec des faibles charges qu'un seul passage avec une charge élevée ;
- **Limiter le poids** des machines (benne légère) ;
- **Augmenter le nombre d'essieux** pour une même charge ;
- **Equilibrer les charges par essieu.**



## Contact- Infos:

[www.greenotec.be](http://www.greenotec.be)

Au cours de cette journée, d'autres sujets tels que les bonnes pratiques en matière de travail du sol et leurs influences sur la restauration de leur structure, la gestion des couverts en interculture ou encore les amendements minéraux basiques étaient également au programme. L'ensemble de ces présentations sont consultables sur le site internet du Parc naturel ([www.paysdescollines.be/agriculture/compte-rendu-du-colloque-de-gestion-durable-des-sols](http://www.paysdescollines.be/agriculture/compte-rendu-du-colloque-de-gestion-durable-des-sols)).

## COLLOQUE: La gestion des eaux pluviales dans les agglomérations

Le mardi 9 décembre 2014, se tenait une journée gratuite d'études et d'échanges sur '**La gestion des eaux pluviales en agglomération**'. Cette journée était organisée à l'initiative des **Contrats rivière Senne et Dyle-Gette** en partenariat avec la Maison de l'urbanisme du Brabant Wallon, l'intercommunale IBW, la commune de Waterloo, le Service Public de Wallonie et la Province du Brabant Wallon.



### SPW - DGO3 et DGO4 - Le plan PLUIES

En Wallonie, le gestion des eaux pluviales repose actuellement sur une série de mesures visant à lutter et prévenir les inondations.

Le plan 'PLUIES' a été adopté le 9 janvier 2003. Il définit une série d'actions en vue de la 'Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés'. Les 5 objectifs majeurs sont:

- Améliorer la connaissance des risques de crues et d'inondations ;
- Diminuer et ralentir le ruissellement des eaux sur le bassin versant ;
- Aménager les lits des rivières et des plaines alluviales ;
- Diminuer la vulnérabilité dans les zones inondables ;
- Améliorer la gestion de crise en cas de catastrophe.

Dans le cadre de la lutte contre l'érosion, la cellule **GISER** (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement) a été créée. Ce pôle de conseil et de recherche accompagne les communes en vue de lutter efficacement contre l'érosion et les coulées boueuses.

Dans le cadre d'une étude commanditée par le SPW, un document d'aide à la bonne gestion des eaux pluviales et à la lutte contre l'imperméabilisation des surfaces a été rédigé. Celui-ci est disponible sur le site du SPW ([http://environnement.wallonie.be/directive\\_eau](http://environnement.wallonie.be/directive_eau)).

### ADOPTA– 20 ans d'expérience dans l'utilisation des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales

(Madame Maëlle Ancelle, Chargée de mission)

Suite à des inondations à répétition dans la région de Douai, une véritable politique de maîtrise à la source des

eaux pluviales a été mise en place dans les années 90. L'objectif audacieux de cette politique: éviter tous rejets dans le circuit public via l'infiltration à 100 % des eaux pluviales dès leur contact au sol.

Grâce aux outils réglementaires et à l'instauration d'une taxe relative aux 'rejets d'eau de pluie', s'en est suivi un long travail de réhabilitation du bâti existant et une façon de repenser les nouvelles constructions.

La démarche principale consiste à **déconnecter les bâtiments existants des collecteurs**. Pour y parvenir, un accompagnement et de nombreuses solutions techniques sont proposées par l'ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales). Les aménagements réalisés dans le Douaisis sont par exemple des allées perméables ou semi-perméables en dalles gazon ou non-jointées, des toitures vertes, des puits d'infiltration, des tranchées drainantes, des fossés drainants tels que les noues ou encore des chaussées réservoir avec revêtement poreux. Ces techniques présentent l'avantage d'infiltrer les eaux pluviales dès leur contact avec la surface bâtie et ainsi limiter le ruissellement. L'idée maîtresse de ce colloque était de repenser la gestion des eaux pluviales en agglomération en tenant compte du **cycle naturel de l'eau** en favorisant au maximum l'infiltration et en second plan la gestion du ruissellement et le stockage. ADOPTA dispose d'une boîte à outils des différentes techniques alternatives. La réalisation de celles-ci requiert un encadrement par des professionnels afin d'évaluer la technique la plus efficace en fonction de la réalité de terrain.

Le 26 mars prochain, une visite de terrain sera organisée dans le Douaisis afin de découvrir les techniques mises en œuvre pour répondre à une gestion durable et intégrée des eaux pluviales.

### Les auteurs de projets et les bureaux d'études: des acteurs clés

*« Il n'existe pas de réel outil d'aménagement du territoire ou d'occupation du sol liant la gestion des eaux à la parcelle à la notion plus vaste de paysage, ou de bassin hydrographique. Il revient donc à l'auteur de projet de développer son projet en bon père de famille [...]. Toute réflexion à un niveau supérieur de celui de la parcelle (bassin versant, unités paysagères) permettra de construire une relation constructive avec la commune propice au développement de projet dans un esprit de partenariat. » (JNC International)*

### Contact- Infos:

Informations relatives au colloque: [www.crsenne.be](http://www.crsenne.be)



## Les journées wallonnes de l'eau 2015

Les journées wallonnes de l'eau approchent à grands pas!

Pour l'édition 2015, le contrat rivière Dendre vous prépare un programme étoffé et varié d'activités pour petits et grands: une sélection de spectacles pour les écoles, des animations thématiques ou 'à la carte', des visites de sites, des balades nature ou de découverte du patrimoine...et bien d'autres encore! Toutes ces activités seront gratuites! Bienvenue à tous!

---

Vous voulez proposer des balades découvertes, des activités didactiques ou ludiques en lien avec l'eau ou la rivière dans la région de la Dendre et de ses affluents?

Vous avez encore jusqu'au **12 janvier 2015**, date de clôture du programme, pour nous contacter.

**Contact- Infos:**

**Contrat rivière Dendre asbl**

301, rue de l'Agriculture— 7800 Ath

Tel : 0483/043. 477—0479/40.79.58

[www.contratrivieredendre.be](http://www.contratrivieredendre.be)

---



# Des nouvelles de nos partenaires

**Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le CRD en 2012, des frayères artificielles ont été installées courant septembre sur les berges du canal Blaton-Ath.**

Les berges artificielles de cours d'eau canalisés tel le canal Blaton-Ath offrent peu d'habitats et de supports de ponte pour les populations piscicoles. Cette situation limite ainsi la reproduction des poissons au sein du cours d'eau.

Répondant à l'appel à projets du CR Dendre, la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre (FHPSBD) a décidé d'introduire un projet d'installation de frayères sur les berges bétonnées du canal Blaton-Ath. Ce projet ayant ainsi pour objectif de favoriser le frai du poisson dans un milieu fortement anthropisé en mettant à disposition un substrat alternatif pour la reproduction.

Les frayères consistent en des cadres fixés verticalement le long des berges. Ceux-ci supportent des faisceaux de fibres synthétiques de polypropylène. Les fibres synthétiques des frayères viennent se substituer à la végétation aquatique rivulaire immergée comme support de ponte pour les espèces phytophiles (brèmes, gardons, carpes...). Chaque cadre a également été équipé d'un flotteur permettant à la structure d'osciller au grès des variations de niveau d'eau, assurant ainsi leur immersion continue. Dans le cas présent, le choix de frayères verticales se justifiait par la nécessité de ne pas entraver la navigation.



Structure fixée à la berge

Au total, c'est plus ou moins 35 m<sup>2</sup> de frayères qui ont été installées, réparties sur les biefs 19-20 et 20-21. Des visites seront assurées chaque année, tout d'abord avant la période de reproduction afin de nettoyer le colmatage des fibres dû à la sédimentation, ensuite en période de reproduction afin d'observer les pontes éventuelles, la présence d'alevins ou encore la présence de poissons.

Le projet, financé en partie par le CR Dendre, a été encadré par la Maison Wallonne de la Pêche (MWP) et a nécessité des autorisations du SPW-DGO2, gestionnaire de la voie navigable.

Ce type d'aménagement a déjà notamment été étudié en France, dans le canal du Rhône au Rhin, ainsi qu'en Wallonie, dans la Basse-Meuse liégeoise, par la Maison Wallonne de la Pêche, qui dispose d'une expérience de plusieurs années en la matière. Dans chacun des cas, les résultats se sont montrés encourageants.



Reproduction de brèmes sur frayères artificielles (Source : MWP)



Pontes de brèmes sur les fibres synthétiques (Source : MWP)



Frayères artificielles

Des informations sur les études menées par la Maison Wallonne de la Pêche sont disponibles sur le site internet de celle-ci : [www.maisondelapeche.be](http://www.maisondelapeche.be)



## Les partenaires du Contrat de Rivière Dendre :

Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGO3), Direction Générale Opérationnelle de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2), Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines, Silly, Action Nature asbl, Amitiés Marcquoises asbl, Association Nature et Protection des Espèces Menacées (ANPEM asbl), Centre Agronomique de Recherche Appliquée de la Province de Hainaut (CARAH asbl), Carrières Unies de Porphyre (CUP), Centre Régional du Développement Durable asbl, Choc Nature asbl, Cercles des Naturalistes de Belgique asbl - Section « Entre Dendre et Senne », Comice Agricole d'Enghien, Comité des Inondés de Deux-Acren et de l'Entité asbl, Comité des riverains de la Hunelle à Huissignies, Conseil Supérieur Wallon de la Pêche, Comité de la Région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Naturel (CRASEN asbl), Enghien Environnement asbl, Escaut Sans Frontières-Grenzeloze Schelde asbl/vzw, Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre, Flaura Chemicals sa, Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et Agriculteurs (FUGEA asbl), Guides Nature des Collines asbl, HÖGANÄS Belgium sa, Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région Mons-Borinage-Centre (IDEA), Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidentale (IPALLE), Locale Ardenne & Gaume asbl, Locale Nature et Progrès des Collines, Nitrawal asbl, Parc Naturel du Pays des Collines, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Wateringue de la Dendre Occidentale, Wateringue du Quesnoy.

### Editeur responsable :

**Contrat Rivière Dendre asbl**

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath

0483 / 043 477 - 0483 / 043 478

[crdendre@gmail.com](mailto:crdendre@gmail.com)

[www.contratrivieredendre.be](http://www.contratrivieredendre.be)

### Avec la participation de :



ATH



BELOEIL



BRUGELETTE



CHIEVRES



ENGHIEN



FLOBECQ



FRASNES - LEZ - ANVAING



JURBISE



LENS



LESSINES



SILLY